

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 134 (2013)
Heft: 6

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Juin 2013

Le calendrier apicole vu par...



Juin: « Apiculteur, j'espère que tu n'as pas été trop gourmand lorsque tu as prélevé notre miel de printemps car, pour le moment, c'est disette: nous n'avons plus rien à nous mettre sous la langue. »

... une colonie du rucher

« C'est le moment »

Pour l'apiculteur comme pour les apprentis, juin est la période des révisions, des examens, mais aussi la période des résultats. C'est le sommet de la saison apicole, couronnée de grandes joies si les récoltes sont abondantes, mais aussi de cruelles déceptions. C'est aussi pour certains la période des choix: va-t-on rester sédentaire ou transhumer?

Les journées sont longues et chaudes avec une seule hantise, la pluie et les orages qui quelquefois durent plusieurs jours et réduisent à néant une superbe floraison d'acacias... et provoque ainsi les famines que nos protégées subissent si les pillards que nous sommes n'ont pas su récolter de manière équitable...

Bientôt fin juin, le printemps cédera sa place à l'été lors du solstice, marquant l'apogée du développement de nos colonies avant sa lente décroissance.

Pour notre apiculteur, juin reste un mois d'activité intense car ni l'essaim, ni le miel de colza n'attendent. Il lui faudra donc tout à la fois, surveiller le rucher et courir après les essaims, récolter les hausses, vérifier qu'il n'y a pas de colonies bourdonneuses, construire des nucléi qui permettront de renouveler le cheptel, éventuellement préparer la transhumance et surtout il faut recommencer à s'inquiéter de ces chers varroas en surveillant leur développement.



Surveiller

Le rucher...

L'espoir de magnifiques miellées est soumis à un certain nombre d'inconnues et d'aléas: le temps, la végétation, la force des colonies, les traitements agricoles...

Tout est possible : une ruche au bord de l'essaimage avec des hausses entièrement remplies de miel et brusquement une hécatombe de butineuses ; des ruches prêtes à se renverser, le centre de gravité ayant été modifié par le poids des récoltes. Il est déjà arrivé que dans des circonstances de miellée exceptionnelle, les hausses se remplissent en quatre jours et dans le même temps on découvre un essaim accroché sous le toit chalet de la ruche, ayant déjà construit des rayons de miel. Sans parler de la végétation, qui semble profiter de l'absence de l'apiculteur pour masquer l'accès à la planche d'envol des ruches.

Il faut aussi profiter de ces moments où la végétation est en fleurs pour rechercher et repérer de nouveaux emplacements.

Les jeunes essaims...



Les essaims récoltés ou constitués au cours de l'année ont été installés dans des ruchettes de cinq ou six cadres. Dans ce petit volume ils ont assuré plus facilement la régulation thermique du nid, et au fur et à mesure de leur développement ils ont progressivement occupé la totalité du volume constructible. Une surveillance permanente et attentive est nécessaire pour accompagner leur développement et les assister en leur donnant en permanence des cadres à construire. Lorsqu'on constate que les abeilles remplissent totalement les espaces libres, qu'elles sont à l'étroit dans leur logement, il est grandement temps de les transférer dans une ruche.

Les cadres bâtis sont placés au centre de la ruche, les cadres extérieurs sont écartés et une cire à construire est intercalée. Il faut encourager la colonie à construire et non pas à faire des provisions qui entraveraient la ponte de la reine. C'est pourquoi, les cadres à bâtir seront toujours positionnés entre le nid et le cadre extérieur avant que ceux déjà en place soient totalement construits.

Un nourrissage de stimulation 1/1 donné chaque soir à raison d'un litre, fera croire à la colonie qu'une miellée est en cours ; il favorise la construction des cadres et la ponte de la reine. Il permet d'obtenir un développement rapide et harmonieux de l'espace occupé par l'essaim. Il peut être poursuivi durant plusieurs semaines jusqu'au moment où la colonie atteint le développement souhaité, c'est-à-dire que la ruche sera occupée intégralement.

Récolter

En juin l'apiculteur a enfin atteint le but vers lequel tendaient tous ses efforts, c'est le mois des satisfactions avec la récolte du miel de fleurs. Récolter sur ses colonies le surplus de miel constitue la récompense normale pour la peine et les soins prodigués à ses protégées. Mais en prélevant dans chacune de ses ruches la part qui légitimement lui revient, l'apiculteur devra se garder d'agir en pillard et savoir modérer ses prétentions.



Il serait vraiment absurde et irréfléchi de s'approprier de manière radicale la totalité du miel disponible dans la ruche, sous prétexte que la belle saison aidant, nos abeilles pourraient reconstituer leurs stocks très rapidement. Il est impératif que chaque colonie dispose en permanence d'une réserve de sécurité d'environ 10 kg de miel. Une colonie privée brutalement de ses réserves serait gravement choquée et stressée. Elle serait à ce moment-là en état de faiblesse, face aux atteintes éventuelles d'agents pathogènes ou parasites. D'autre part, même si le mois de juin introduit l'été, le début du mois peut encore se révéler froid et pluvieux, avec de brusques arrêts de la miellée, conduisant à la disette des bataillons de ventres affamés.

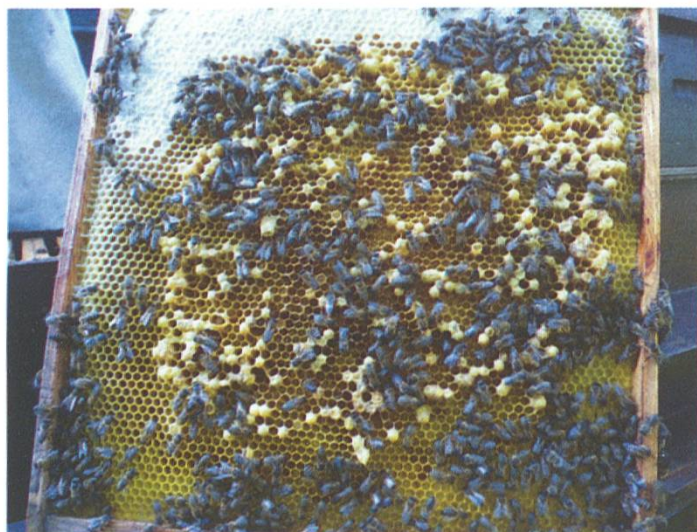


Il est aussi indispensable qu'une couche de miel coiffe en permanence l'ensemble des rayons de couvain. En temps normal, le couvain ne touche jamais la barrette supérieure des cadres. Il en est séparé par une épaisseur de miel de hauteur variable qui en forme de banane coiffe les berceaux des générations futures. Mais lorsque les hausses sont

posées, il est fréquent de constater que le couvain affleure la barrette supérieure des cadres, la coiffe de miel étant dans la hausse. En soutirant tous les rayons de miel de la hausse, comme cela se pratique couramment, la coiffe de miel est totalement supprimée.

La colonie privée brutalement de son environnement vital est en détresse et le fait savoir. Pendant plusieurs jours elle va manifester sa révolte en attaquant violemment avec force piqures, l'apiculteur qui se promène au voisinage du rucher et même, ce qui est plus grave, passants et animaux qui se trouveraient dans les environs immédiats.

Colonies bourdonneuses



En juin il arrive de se retrouver avec une ruche dont la population encore importante n'a qu'une activité réduite. En frappant la paroi de cette ruche avec l'index, une sorte de plainte se fait entendre qui se prolonge et s'atténue. Les abeilles qui reviennent au trou de vol semblent hésitantes et ne rentrent pas de pollen. Ce sont les signes d'orphelinage. En ouvrant la ruche et en auscultant les cadres, l'on se rend

compte qu'il n'y a pas de couvain d'abeilles mais des cellules de mâles disséminées un peu partout et aussi des cellules de reines vides, en plein milieu des cadres : ce sont des cellules de sauveté. C'est la confirmation de l'absence d'une reine.

Elle a pu mourir de vieillesse, ou être blessée lors d'une manipulation, ou la ruche a essaimé et la reine qui devait assurer la survie de la colonie n'est pas rentrée de son vol nuptial. Ceci est fréquent lorsqu'elle n'a pas écouté les bulletins météo annonçant des conditions de vol acrobatique exécrables.

Certaines ouvrières ont essayé de pallier l'absence de la reine et ont pondu des œufs non fécondés évidemment desquels ne peuvent sortir que des faux bourdons. La population ouvrière décroît de plus en plus rapidement jusqu'à disparition complète. Il serait dommage d'attendre cette éventualité qui automatiquement conduirait en plus au pillage. Ce n'est pas la peine non plus d'introduire



une reine, elle serait détruite par les pondueuses. Il est néanmoins possible de récupérer les abeilles de cette colonie.

Pour cela, par beau temps, il faut emporter la colonie à une centaine de mètres du rucher, l'enfumer abondamment pour que les abeilles se gavent de miel. Au bout d'une dizaine de minutes, l'enfumer encore une fois puis sortir les rayons un par un et secouer les abeilles dans l'herbe. Les rayons vidés de leurs occupantes sont mis dans une boîte et évacués du rucher. Les abeilles retournent à leur ancien emplacement et au bout d'un certain temps se répartissent entre les ruches environnantes dans lesquelles elles sont acceptées puisqu'elles apportent du miel. Les pondueuses de leur côté ne peuvent pas le faire et restent dans l'herbe.

Cette opération est à faire le soir pour en accélérer les réunions.

La transhumance

Avec l'évolution de l'environnement et des pratiques agricoles, la transhumance est une pratique que beaucoup d'apiculteurs sont amenés à envisager. Parfois la survie de ses abeilles peut être en jeu si elles restent sédentaires, en permanence sur un même emplacement qui, après une belle miellée, pourrait devenir un désert apicole.

C'est en juin après la fauche des prairies, que dans certaines régions des apiculteurs transportent leurs ruches en montagne ou en forêt pour en récolter des miels de forêt, de sapins, de bruyère ou autres. La transhumance n'est pas réservée aux seuls professionnels et tout jeune apiculteur peut en profiter pour augmenter la gamme des miels qu'il proposera à son entourage. De plus, transhumer est une expérience inoubliable, sportive, qui pendant tout l'été sera un but de promenade et de pique-nique en famille.

→ **L'emplacement** doit correspondre à une miellée bien définie et doit être recherché tout au long de l'année. On devrait veiller à ce que les ruches soient éloignées des habitations, des lieux de promenade des touristes et de tout cheminement. L'endroit sera discret, abrité des vents dominants, il devra permettre une bonne orientation des trous de vol et surtout un accès facile. Le transport à bras d'homme est toujours une épreuve, surtout si la distance est grande et le parcours accidenté.

N'oubliez pas, le déplacement devra être autorisé par les inspecteurs concernés du lieu de départ et du lieu d'arrivée.

→ **Sélection des colonies nomades.** Un rucher n'est jamais transhumé dans sa totalité, seules les colonies les plus fortes ou notamment renforcées et possédant une jeune reine seront retenues. Il faut savoir que la vie en montagne est rude, pour les abeilles aussi.

Les peuples retenus seront visités huit jours avant le déplacement prévu.

→ **Préparation.** Les hausses seront vidées de toute récolte operculée et garnies de cadres construits et soigneusement léchés pour éviter une pollution des crus espérés. Le corps de ruche devra être pourvu d'une réserve

d'au moins 10 kg de provision. Une colonie en transhumance ne doit pas courir un risque de disette.

Il sera prudent de vérifier la quantité de cadres de couvain disponible et éventuellement de renforcer cette masse de futures butineuses. Il est important de ne plus toucher à la ruche pendant les 8 jours qui précèdent son départ, afin que les cadres soient bien propolisés et ne se déplacent pas pendant le transport.

– Suivant le matériel dont on dispose, on peut ou non remettre les hausses extraites ou de nouvelles hausses sur les ruches. Cela fait un volume supplémentaire dans lequel la colonie peut s'étendre, mais cela fait quelques kilos en plus à porter.

– Sangler les ruches, ou du moins solidariser planchers et couvre-cadres aux corps de ruche, ainsi que la hausse si vous avez opté pour la solution de faire le déplacement avec les hausses en place. Pour les toits : c'est vous qui voyez.

→ **Le transport.** Lorsque les abeilles sont toutes rentrées dans la ruche, c'est-à-dire assez tard le soir, après le retour des dernières butineuses ou assez tôt le matin avant la sortie des premières porteuses d'eau, ou dans la journée suivant le temps, fermer les entrées avec une grille d'entrée, un morceau de mousse ou autre.

L'idée est que les abeilles restent dans la ruche mais que l'aération se fasse.

On peut imaginer transhumer avec l'entrée de la ruche ouverte si le déplacement se fait pendant la nuit, et/ou si les ruches sont sur un plateau ou une remorque et enveloppées par un filet à mailles assez fines. L'aération est également assurée par le plancher totalement aéré ou grillagé ainsi que par un couvre-cadres grillagé.

– Bien amarrer les ruches dans le véhicule. Et en route.

– Arrivé à destination, déposer les ruches sur leur nouvel emplacement... laisser reposer le temps de souffler... un petit peu de fumée... on ouvre les entrées... et les abeilles vont se réorienter dans leur nouvel environnement... et quelques heures après, malgré le stress que nous leur aurons provoqué, le butinage aura commencé.

Et n'oubliez pas de :

– Prendre les mesures pour prévenir l'essaimage.

– Faire des essaims artificiels et des nucléi et bien les soigner.

– Récolter le miel et récupérer la cire.

– Compenser le trou qu'il y a dans les floraisons par un nourrissage d'appoint ou en transhumant. Attention, les colonies fortes sont les premières à dépérir par la faim. L'idéal est de garder en réserve des cadres de corps pleins de nourriture operculée, qu'elles consommeront sans la déplacer dans la hausse. On peut aussi donner à lécher les opercules de la première extraction. Si l'on donne du sirop de sucre, il faudra alors

enlever temporairement la hausse pour qu'il ne soit pas mélangé à une éventuelle nouvelle récolte.

- Remplacer la reine si nécessaire.
- Souffrir les réserves de cadres bâtis.
- Commander le sucre pour le nourrissage d'après récolte et celui d'hiver.
- Préparer sa stratégie et ses armes pour livrer bataille aux varroas.



Rémy Meier

CIRE ULTRA – L'ORIGINALE

Apportez votre cire fondue ou vos vieux rayons à nos points de vente. C'est une denrée précieuse qu'il ne faut pas gaspiller!

Les horaires de reprises sont indiqués ci-dessous:

Dépôts

Anet/Ins:	Jürg & Margreth Frei, Route de Bienne 12, Collecte la cire pendant les heures d'ouverture	Tél. 032 313 32 03
Bex:	Pierre-Yves Marlétaz, rue du Simplon Collecte la cire fondue 1 ^{re} semaine du mois, les vieux rayons sur demande préalable	Tél. 024 463 38 38
Montricher:	Monika Lüthy, Quincaillerie Le Canada Collecte la cire fondue 1 ^{re} semaine du mois, les vieux rayons sur demande préalable	Tél. 021 864 50 66
Posieux:	Nadine & Ruedi Schläfli, Route des Muèses 45 Collecte la cire pendant les heures d'ouverture	Tél. 026 401 00 42 Tél. 079 687 69 53

Revendeurs

Alle:	Landi Arc Jura SA, route de Porrentruy Collecte la cire fondue et les vieux rayons, lundi 29 avril au samedi 4 mai 2013, lundi 30 septembre au samedi 5 octobre 2013	Tél. 032 471 09 29
Sion:	Quincaillerie Walpen, Grand-Champsec 12 Collecte la vieille cire et les vieux rayons, lundi 29 avril au samedi 11 mai 2013, lundi 30 septembre au samedi 12 octobre 2013	Tél. 027 203 45 55

Nos journées portes ouvertes en 2013

8 juin à Anet: Route de Bienne 12, chez Jürg & Margreth Frei

Profitez d'un service personnalisé par des personnes compétentes près de chez vous.



Fahrbachweg 1, 5444 Künten
www.bienen-meier.ch

Tél. (056) 485 92 50
Fax (056) 485 92 55

flexible
innovatrice
rapide